

La Maison départementale de l'autonomie de la Manche (MDA 50) regroupe la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et les services départementaux en charge des politiques de l'autonomie. La MDA exerce une mission **d'information, d'accompagnement et de conseil en faveur des personnes en situation de perte d'autonomie** du fait de l'âge ou d'un handicap, et de leurs proches. **Elle évalue et valide les droits et prestations relevant de sa compétence, en lien avec les territoires de solidarité.** Elle contribue à la sensibilisation de tous les citoyens. La Manche s'engage dans la démarche « territoire 100 % inclusif », au service de tous, pour un accueil de proximité, et un accès simplifié aux droits.

**Pour connaître vos droits, être informé(e) et conseillé(e), vous pouvez nous contacter :**



**Par téléphone 02 33 055 550**

Un service unique pour faciliter vos démarches et mieux vous orienter  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 sans interruption



**Par courriel mda@manche.fr**

Les conseillers-accueil de la MDA vous répondent par courriel dans les 48 heures.



**Par Internet handicap.manche.fr**



Vous avez accès aux informations actualisées sur les droits et les services au bénéfice des personnes en situation de handicap. Vous pouvez télécharger les formulaires de demande.



Vous pouvez disposer des informations relatives à votre dossier et à vos demandes en cours. Un identifiant et un mot de passe sont nécessaires. Ils figurent sur l'accusé de réception de votre demande.

**OU**

**Vous déplacer dans votre centre médico-social,**

# LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS)

Dans les territoires de solidarité  
Lieux d'information et de proximité au service de tous les habitants

Pour une information sur vos droits, pour être accompagné dans la formulation de votre demande,  
**Pour être reçu sur rendez-vous, téléphonez au numéro indiqué ci-dessous.**

	CENTRES MÉDICO-SOCIAUX	
<b>SECTEUR NORD</b> Territoires de solidarité • De Cherbourg-Val deSaire • De Cherbourg-Hague • Du Valognais	CMS Cherbourg-Hague Avenue de Normandie CHERBOURG-EN-COTENTIN Tel : 02 33 10 01 50	Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi de 13h30 à 17h
	CMS Cherbourg-Val deSaire Place Jean Moulin CHERBOURG-EN-COTENTIN Tel : 02 33 88 77 10	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 13h30 à 17h
	27 bis, rue du Grand Moulin VALOGNES Tel : 02 33 21 74 00	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 13h30 à 17h
<b>SECTEUR CENTRE</b> Territoires de solidarité du • Coutançais • Marais du Cotentin • Val deVire	2 bis, rue Rémy de Gourmont COUTANCES Tel : 02 33 17 40 40	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 13h30 à 17h
	Maison de l'action sociale et de l'emploi 28, rue de la 101 <sup>e</sup> Airborne CARENTAN-LES-MARAIS Tel : 02 33 71 63 63	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 13h30 à 17h
	7, rue de la Libération SAINT-LÔ Tel : 02 33 77 25 30	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 13h30 à 17h
<b>SECTEUR SUD</b> Territoires de solidarité du • Granvillais • Baie du Mont Saint-Michel • Mortainais	15, avenue de la Gare GRANVILLE Tel : 02 33 91 14 00	Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi de 13h30 à 17h
	22, place du Marché AVRANCHES Tel : 02 33 89 27 60	Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 8h30 à 12h
	Maison des services publics et sociaux 65, place Deleporte SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT Tel : 02 33 69 28 00 (et antenne de Mortain)  Antenne de Mortain Rue de la 30 <sup>e</sup> Division américaine MORTAIN-BOCAGE	Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le mardi de 14h à 17h  Ouverte le lundi, mardi de 14h à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h30

En dehors des horaires d'ouverture des centres médico-sociaux, pour toute urgence,  
vous pouvez contacter le 02 33 05 55 50 jusqu'à 18h.  
Au-delà, concernant l'enfance en danger, merci d'appeler le 119.



## Maison départementale de l'autonomie

Conseil départemental de la Manche - 50050 Saint-Lô Cedex  
Téléphone : 02 33 055 550 - Mail : mda@manche.fr